

## ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**D A T E :** Lundi, le 1<sup>er</sup> mai 2017  
**H E U R E :** 19 h 30  
**L I E U :** Hôtel de Ville de Dunham

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** M Pierre Janecek, maire  
MM. Kevin Mitchell  
Jacques Beaulieu  
Gaston Chamberland  
Neil Perkins  
Gérard Dalpé  
Mme Maguy Carpentier, conseillers  
ainsi que le greffier, Monsieur Pierre Loisel

---

### ADMINISTRATION

---

#### ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

**097-17**

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,  
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté sauf pour l'item suivant :

#### **5.4 – Limite de vitesse chemin Scottsmore**

Reporté à une date ultérieure.

Adopté.

#### ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

**098-17**

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,  
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée du mois d'avril 2017 soit  
accepté tel que rédigé.

Adopté.

### PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Les personnes suivantes ont posé des questions au Conseil :

- M. Laurent Chatelle - prix bacs de recyclage
- M. Germain Duchesneau - dépôt pétition – garder la limite de vitesse sur le chemin Scottsmore à 70 km/heure
- M. Olivier Côté - réparation chemin Noisieux
- M. Léo Simoneau - limite vitesse chemin Scottsmore

### COMPTES PAYABLES

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,  
Appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

**099-17** et unanimement résolu que la liste des comptes payables au 1<sup>er</sup> mai 2017, représentant des déboursés de 96 768.37 \$ soit acceptée et qu'il soit procédé au paiement desdits comptes, par les chèques # 32869 à # 32947 inclusivement.

Également que soit entériné le paiement de la facture #24554 de Jambette, au montant de 9 814.27\$, pour les équipements de parc, pour le parc Cleary.

Adopté.

*Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de ces dépenses pour un montant total de 95 486,30 \$, le solde des dépenses de 11 096,34 \$ ayant fait l'objet d'un certificat antérieur.*

### RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU VERIFICATEUR AU 31 DECEMBRE 2016

**100-17** Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,  
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le conseil municipal prenne acte du rapport financier consolidé et du rapport du vérificateur, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2016, tels que présentés; les résultats pour la municipalité seulement (non consolidés) sont les suivants: des revenus de fonctionnement et d'investissement de 4 708 255 \$, des charges de 4 792 037 \$, des éléments de conciliation de 825 286 \$, des dépenses de financement de 359 508 \$ et des affectations nettes de 14 889 \$, résultant donc par un excédent des revenus sur les dépenses de 396 885 \$ pour l'exercice financier 2016. L'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2016 s'élève à 336 338 \$, et des réserves financières et fonds réservés de 300 318 \$.

Que le conseil nomme la firme RAYMOND, CHABOT, GRANT, THORNTON, S.E.N.C.R.L. comme vérificateur externe de la municipalité pour l'exercice financier 2017 et les autres vérifications et redditions de comptes requises pour l'obtention de subventions (*Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec – TECQ et Programme de collecte sélective des matières recyclables – RECYC-QUÉBEC*).

Adopté.

### PAIEMENT DE FACTURE VERIFICATEUR EXTERNE

**101-17** Proposé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu,  
appuyé par Monsieur le conseiller Neil Perkins

et unanimement résolu que le paiement de la facture présentée par le vérificateur externe de la municipalité, RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L., soit autorisé et effectué :

- FAC 1495503 – Vérification, préparation et consolidation des états financiers consolidés pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2016, préparation des déclarations fiscales fédérale et provinciale 2016, etc..... 16 268.96 \$ (taxes incluses).

Adopté.

*Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 13000 413.*

### APPUI A LA RESOLUTION 17-03-65 DE LA VILLE DE BEDFORD (PARTICIPATION AUX ASSEMBLEES EXTRAORDINAIRES PAR VOIE ELECTRONIQUE)

CONSIDERANT QUE lors de séances extraordinaires du conseil, il est souvent difficile d'obtenir la présence physique de tous les membres du conseil ;

CONSIDERANT QUE lors de séances extraordinaires du conseil, il serait utile que la participation à ces séances puisse se faire de façon électronique, ce qui favoriserait la participation de tous les membres du conseil à ce type de séance ;

**CONSIDERANT QU'** en vertu de l'article 164.1 du CODE MUNICIPAL DU QUEBEC, seules certaines municipalités se sont vues octroyer le droit à une participation à des séances du Conseil par téléphone ou autres moyens électroniques ;

**CONSIDERANT QUE** le gouvernement du Québec a déjà permis, outre les cas de l'article 164.1 du Code municipal du Québec, la présence de membres du conseil à des séances du conseil par voie électronique, dont notamment, sans restreindre la généralité de ce qui précède, dans les cas suivants :

i. Dans le décret 371-2003 concernant le regroupement de la Ville de La Tuque, du Village de Parent et d'autres municipalités en son article 27 permettant aux membres du conseil provenant de la Municipalité de Parent d'être présents par voie électronique ;

ii. Dans la Loi sur la sécurité civile (RLRQ c. S-2.2) en son article 46 permettant à tout conseil municipal de tenir des séances par voie électronique dans le cas où il y a un état d'urgence ;

iii. Dans la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01) où un membre du conseil d'une société de transport en commun peut assister à toute assemblée via un moyen électronique (article 37) ;

**CONSIDERANT QUE** les membres du conseil des CLD (centres locaux de développement) pouvaient participer par voie électronique aux séances des conseils d'administration ;

**CONSIDERANT QU'** il serait opportun que les membres du conseil puissent participer à des séances extraordinaires du conseil par voie électronique, soit par téléphone ou tout autre moyen électronique de communication permettant à ce membre du conseil non physiquement présent lors d'une séance extraordinaire, d'être entendu par les autres membres du conseil et le public ;

**CONSIDERANT QUE** la possibilité d'assister aux séances extraordinaires du conseil par voie électronique faciliterait la participation aux conseils municipaux des jeunes représentants ayant des familles ;

En conséquence, il est :

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,  
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et résolu d'appuyer la résolution de la ville de Bedford et de demander au gouvernement du Québec d'amender le Code municipal et toute autre loi municipale pertinente afin de permettre que, lors de séances extraordinaires du conseil, les membres du conseil puissent y participer par des moyens électroniques, dont notamment le téléphone ou tout autre moyen de communication permettant d'être entendu par les autres membres du conseil physiquement présents à une séance du conseil et les membres du public présents à ces séances extraordinaires.

De transmettre copie de la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, aux députés provinciaux et à la MRC Brome-Missisquoi.

*Madame la conseillère Maguy Carpentier et Messieurs les conseillers Jacques Beaulieu, Neil Perkins et Gaston Chamberland enregistrent leur vote **contre** cette proposition. Celle-ci est donc **REJETÉE** majoritairement.*

## **SUIVI DES DOSSIERS**

---

Le directeur général donne un compte-rendu sur l'état des dossiers en cours.

## **ORGANISMES PARAMUNICIPAUX**

---

Les membres du conseil responsables donnent les principaux dossiers en cours à la MRC, au CLD, à la REGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES DE BROME-MISSISQUOI, au CONSEIL D'ETABLISSEMENT SCOLAIRE et à la FONDATION BMP.

## **ADMINISTRATION – FINANCES**

---

### **RÉSOLUTION – ADOPTION DE LA POLITIQUE FAMILLES ET AÎNÉS 2017-2019**

- CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Dunham a entrepris le processus devant mener à la reconnaissance « *Municipalité amie des aînés* » ;
- CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Dunham a obtenu une subvention du ministère de la Famille pour ce faire ;
- CONSIDÉRANT QU’** un comité de pilotage a été formé afin de réaliser une *Politique familles et aînés* pour la Ville de Dunham, et que toutes les étapes ont été suivies ;
- CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil municipal ont reçu une copie du document « *Politique familles et aînés 2017-2019* » et s’en montrent satisfaits ;

En conséquence, il est

**102-17**

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,  
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu d’adopter la « *Politique familles et aînés de Dunham - 2017-2019* »;

De créer le comité de suivi de la Politique dont les responsabilités principales seront d’assurer un suivi du plan d’action et d’offrir un soutien aux projets qui seront mis en œuvre suite à l’adoption de ladite Politique ;

De nommer les membres du comité de pilotage sur le comité de suivi de la Politique, soit Messieurs Daniel Noiseux, Gilles Ostiguy, Gérard Dalpé et Mesdames Claudia Noiseux, Josée Brunet et Madeleine Gagnon (Bessette) ;

Que M. Jean-Charles Bellemare, directeur adjoint – développement économique et social, soit nommé responsable administratif de la municipalité pour ces dossiers.

Adopté.

### **PUBLICITÉ JOURNAL LE GUIDE**

**103-17**

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,  
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu que soit autorisé un montant de 301 \$ plus taxes pour une publicité ¼ de page, lors de 2 ou 3 publications par année dans une page sur les activités de Dunham, dans le journal Le Guide, pour un montant global de 903 \$ plus taxes.

Adopté.

*Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu’il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 13000 349.*

### **FRAIS DE REPRÉSENTATION CONGRÈS ADMQ**

**104-17**

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,  
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu qu’en prévision du congrès de l’ADMQ qui aura lieu du 14 au 16 juin 2017 à Québec, des frais de représentation soient autorisés au directeur général en lieu et place du remboursement de dépenses, selon la même formule que ce qui est prévu pour les élus dans le règlement sur le traitement des élus, soit 348,72 \$ par jour, plus le kilométrage et le stationnement.

Adopté.

*Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu’il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 14000 310.*

## **TRANSPORT**

---

### **SOUSSIONS MATERIAUX GRANULAIRES**

Suite à notre appel d’offres public pour la fourniture sans livraison de matériaux granulaires pour les besoins de la municipalité en 2017, les soumissions suivantes ont été reçues et ouvertes publiquement le 11 avril 2017 à 10 h 00, soit :

- ▶ EXCAVATION ST-PIERRE ET TREMBLAY INC. ....552 509.77 \$ (taxes incluses)
- ▶ Concassage Pelletier Inc. .... 656 423.60 \$ (taxes incluses)
- ▶ Sintra Inc. .... 807 995.31 \$ (taxes incluses)
- ▶ Construction DJL Inc. .... 827 128.26 \$ (taxes incluses)

Après étude, il est :

Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,  
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

**105-17**

et unanimement résolu que soient acceptés les prix à la tonne soumis par EXCAVATION ST-PIERRE ET TREMBLAY INC. dans sa soumission pour la fourniture sans livraison de matériaux granulaires, pour les besoins de la municipalité en 2017. La dépense réelle maximale en achat de matériaux granulaires sera de 365 090 \$ plus taxes, en ne tenant pas compte de la pondération imposée pour les frais de transport. L'option livraison est aussi retenue et pourra être utilisée *au besoin*.

Adopté.

*Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 32000 622 et # 03 10320 710.*

#### HORAIRE DE TRAVAIL ESTIVAL VOIRIE

**106-17**

Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,  
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que l'horaire d'été suivant soit mis en place pour la saison estivale 2017, pour la période du 15 mai au 15 septembre :

- lundi au jeudi, de 7 h à 16 h 30 (période de repas de 30 minutes seulement) ;
- vendredi, de 8 h à 12 h.

L'horaire pourrait varier selon les conditions climatiques, et au moins deux employés seront disponibles les vendredis après-midi au besoin.

Adopté.

#### RÉSOLUTION – FONDS TRANSPORTS ACTIFS (PROLONGEMENT TROTTOIR)

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Dunham compte prolonger son trottoir du 3596 au 3528, rue Principale ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce prolongement permettra d'offrir un lien pédestre sécuritaire vers les services de proximité au village, particulièrement pour les résidents des nouveaux logements locatifs situés au nord du 3528, rue Principale ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet encouragera les transports actifs sécuritaires dans le périmètre urbain, particulièrement pour les étudiants de l'école primaire et pour les aînés ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet est une première phase visant le prolongement du trottoir jusqu'au parc de l'Envol (parc à vocation sportive) situé à quelques centaines de mètres au nord ;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet est estimé à quarante mille dollars (40 000 \$) ;

**CONSIDÉRANT QUE** le *Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains* du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, permettrait d'obtenir une subvention équivalente à 50% du coût du projet.

En conséquence, il est

**107-17**

Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,  
Appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu de déposer une demande d'aide financière au *Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains* du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, pour le projet de prolongement du trottoir sur la rue Principale ;

D'autoriser le maire et le directeur général à signer les documents, le cas échéant.

Adopté.

#### URBANISME

#### AVIS DE MOTION DEMANDE DE CHANGEMENT DE ZONAGE ZONE P-13

**108-17**

Monsieur le conseiller Gaston Chamberland donne avis de motion à l'effet qu'il présentera ou fera en sorte que soit présenté un règlement modifiant le règlement de zonage afin de modifier la zone CR-6 pour créer la zone P-13, permettant la construction d'un poste de police.

Ce règlement pourra être adopté à une séance ultérieure sans qu'il ne soit nécessaire d'en faire lecture complète, si une copie du projet est remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté et si, lors de cette séance, tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

**ADOPTION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 363-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE – CRÉATION ZONE P-13 (FUTUR POSTE DE LA SQ)**

**109-17**

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,  
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que le premier projet de règlement n° 363-17 modifiant le zonage afin de modifier la zone CR-6 pour créer la zone P-13, permettant la construction d'un poste de police, soit et est adopté.

Adopté.

**AVIS DE MOTION DEMANDE DE CHANGEMENT DE ZONAGE ZONE CR-2**

**110-17**

Monsieur le conseiller Gaston Chamberland donne avis de motion à l'effet qu'il présentera ou fera en sorte que soit présenté un règlement modifiant le règlement de zonage afin de modifier les usages permis dans la zone CR-2, pour ajouter l'usage « Auberge, hôtel (plus de 5 chambres) ».

Ce règlement pourra être adopté à une séance ultérieure sans qu'il ne soit nécessaire d'en faire lecture complète, si une copie du projet est remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté et si, lors de cette séance, tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

**ADOPTION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 364-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE –AJOUT D'USAGE AUBERGE/HÔTEL PLUS DE 5 CHAMBRES EN ZONE CR-2**

**111-17**

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,  
Appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que le premier projet de règlement n° 364-17 modifiant le zonage, afin de modifier les usages permis en zone CR-2 pour ajouter l'usage auberge/hôtel de plus de 5 chambres, soit et est adopté.

Adopté.

**ENVIRONNEMENT/HYGIÈNE DU MILIEU**

**TRAVAUX PROJET RAPPEL**

**112-17**

Proposé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu,  
Appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu que, tel que prévu au budget 2017, un montant maximal de 75 000 \$ soit autorisé pour différents travaux prévus dans le plan quinquennal de gestion des fossés produit par le RAPPEL.

Adopté.

*Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 47000 990.*

**COLLECTE DE RÉSIDUS VERTS LAC SELBY 2017**

**113-17**

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,  
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que soit autorisé le paiement d'un montant approximatif de 10 000 \$ pour couvrir les frais reliés à la collecte et au transport de résidus verts (plantes aquatiques, feuilles et rognures de gazon) dans le secteur du lac Selby, en prévision de leur compostage par un entrepreneur, pour six (6) collectes pendant la période estivale, les derniers samedis de mai, juin, juillet, août, septembre et octobre 2017.

Adopté.

*Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 47000 499.*

#### SERVICE DE DECHIQUETAGE DE BRANCHES

Proposé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu,  
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

114-17

et unanimement résolu que soit autorisé un service de déchiquetage de branches dans les zones urbaines, sur réservation, les deuxième samedis des mois de juin, juillet, août, septembre et octobre. Il s'agit d'un service de dépannage pour le déchiquetage de petites quantités de branches tombées ou provenant d'un émondage (**ne provenant pas** d'un abattage d'arbre). Un maximum de 20 minutes est alloué, avec une équipe de déchiqueteurs, pour se débarrasser de ces branches sans avoir à les brûler ou les transporter dans un écocentre.

Adopté.

*Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 45110 499.*

#### COLLECTE DE GROS REBUTS 2017

115-17

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,  
appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu

et unanimement résolu qu'une seule collecte de gros rebuts soit offerte aux citoyens de Dunham en 2017 (date à déterminer en juillet), considérant l'accessibilité des écocentres par la MRC BROME-MISSISQUOI, depuis le mois d'avril.

Adopté.

*Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 45110 499.*

#### NETTOYAGE RESEAU D'EGOUT SECTEUR VILLAGE

116-17

Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,  
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu qu'un montant maximal de 18 000 \$ soit autorisé pour effectuer le nettoyage du réseau d'égout sanitaire, secteur rue Principale et Village par la firme Enviro5.

Adopté.

*Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 41500 521.*

#### DEMANDE DE DEREGLEMENTATION COURS D'EAU MAURICE-VINCENT

117-17

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,  
appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu

et unanimement résolu que le conseil municipal appuie la demande de dérèglementation de la branche du cours d'eau Maurice-Vincent sur la section indiquée dans les documents joints à la demande ;

que le conseil de la Ville de Dunham autorise le versement d'un dépôt remboursable de 1 000 \$ émis au nom de la MRC Brome-Missisquoi.

Adopté.

*Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 19000 999.*

#### AMENAGEMENT GENERATRICE PR-4

118-17

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,  
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 1 000 \$ soit autorisé pour l'aménagement des abords de la génératrice de la station de pompage PR4 (clôture décorative, et autres aménagements).

Adopté.

*Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 41500 522.*

## **SPORTS ET LOISIRS**

---

### **RENOUVELLEMENT ADHÉSION LOISIRS SPORTS MONTÉRÉGIE ET ADHÉSION À CULTURE MONTÉRÉGIE**

Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,  
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

**119-17**

et unanimement résolu qu'un montant de 81.29 \$ plus taxes, soit autorisé pour l'adhésion de la municipalité à l'organisme *Loisir et Sport Montérégie*, pour la période 2017-2018 et que soit entériné un montant de 120 \$ pour l'adhésion à l'organisme Culture Montérégie.

Adopté.

*Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 70120 494.*

### **FETE DES VOISINS**

**120-17**

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,  
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que soit autorisé un montant approximatif de 1 500 \$ pour l'organisation de la Fête des Voisins qui aura lieu le 10 juin prochain à l'école de la Clé-des-Champs.

Adopté.

*Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 70120 996.*

### **RELOCALISATION TERRAIN DE BALLE PHASE 1**

**121-17**

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,  
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et résolu qu'un montant approximatif de 20 000 \$ soit autorisé pour la relocalisation (drainage, terrassement, ensemencement, clôture) du terrain de balle à l'arrière du terrain de soccer principal au parc de l'Envol.

Un système d'éclairage sera prévu dans une phase 2 avec des revenus supplémentaires.

Adopté.

*Messieurs les conseillers Jacques Beaulieu et Neil Perkins enregistrent leur vote **contre** la proposition, en raison du manque d'information sur les coûts de ce projet.*

*Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10750 723.*

## **CULTURE/PROMOTION TOURISTIQUE**

---

### **AGA CRSBP MONTEREGIE**

**122-17**

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,  
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que Madame la conseillère Maguy Carpentier soit déléguée pour assister à l'assemblée générale annuelle du CENTRE REGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES (CRSBP) de la Montérégie qui aura lieu à La Prairie en mai prochain, et que les frais de déplacements et repas, le cas échéant, lui soient remboursés.

Adopté.

Le certificat de disponibilité de crédits sera émis lors de la présentation des pièces justificatives.

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE/COMMUNICATIONS**

---

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.



## **SUBVENTIONS/APPUI/PARTICIPATIONS**

---

### **AIDE FINANCIERE – PARTICIPATION PACTE BROME-MISSISQUOI RECOLTE DES GENERATIONS**

Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier  
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et résolu qu'un montant de 3 000 \$ soit autorisé comme aide financière à l'organisme *Récolte des générations* à titre de participation au Pacte Brome-Missisquoi 2017 pour cet organisme.

*Messieurs les conseillers Gaston Chamberland, Jacques Beaulieu et Kevin Mitchell enregistrent leur vote **contre** cette proposition. Cette proposition est donc **REJETÉE**.*

### **AIDE FINANCIERE – PARTICIPATION PACTE BROME-MISSISQUOI RECOLTE DES GENERATIONS**

**123-17**

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,  
appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu

et résolu qu'un montant de 1 500 \$ soit autorisé comme aide financière à l'organisme *Récolte des générations* à titre de participation au Pacte Brome-Missisquoi 2017 pour cet organisme.

*Madame la conseillère Maguy Carpentier et Monsieur le conseiller Gérard Dalpé enregistrent leur vote **contre** cette proposition. Cette proposition est majoritairement **ADOPTÉE**.*

*Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 19000 996.*

## **VARIA**

---

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

## **QUESTIONS DU PUBLIC**

---

Les personnes suivantes ont posé des questions au Conseil :

- M. Olivier Côté - suivi soccer.
- M. Jean-Philippe Vermette - lancement serre Récolte des générations.
- M. François Charbonneau - argent distribution arbustes ;  
- bons commentaires service de voirie.
- M. Éric Dalpé - heures d'ouverture site d'enfouissement.
- M. Alain Pelletier - condition rue Laprairie.
- M. Laurent Chatelle - nettoyage capteur rue Larose.
- M. Alain Marduel - travaux rue Baillon.

## **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

**124-17**

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,  
appuyé par Monsieur le conseiller Neil Perkins

et unanimement résolu que l'assemblée soit close.

Adopté.

**Pierre Janecek, maire**

**Pierre Loïselle, greffier**

**Nicole Gingras, trésorier**